

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de Thionville

Nombre de conseillers  
élus :  
19

-----  
Conseillers en fonction :  
19

-----  
Conseillers présents :  
14

## COMMUNE DE BASSE-HAM

### Séance du Conseil Municipal

#### PROCES VERBAL

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2015

Sous la présidence de M. Jean-Marie MIZZON, Maire

#### Membres présents :

Mme Nathalie BLANVARLET - Mme Sandra BUDZYNSKI - M. Jean-Paul CASPAR - Mme Claudine CONRARD - M. Thierry DETZ - Mme Laurence GARROS - Mme Patricia GEORGES - M. Fernando GHAMO - Mme Antoinette NICOLO - M. Robert TOURNE - Mme Agnès VACCA - M. Bernard VEINNANT - Mme Marie-Claude VITALI

Membres absents excusés : M. Jean-Claude FISCHER - M. Patrick HOUDART - M. Jonathan JIMENEZ - M. Aurélien REITER - Mme Isabelle TROSSI-SPANIER

#### Procurations :

M. Jean-Claude FISCHER à Mme Patricia GEORGES

M. Patrick HOUDART à M. Robert TOURNE

M. Jonathan JIMENEZ à M. Bernard VEINNANT

Mme Isabelle TROSSI-SPANIER à M. Thierry DETZ

Délib. : 2015/514

#### Objet : Motion contre l'instauration de péages sur l'autoroute A31

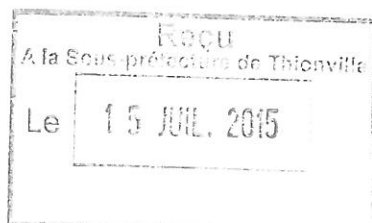
Le Conseil Municipal de Basse-Ham constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. L'une des options de ce projet est de financer les travaux par le biais de la création de péages, notamment sur l'A4 au Nord-Est de Metz et sur l'A31 au Nord de Thionville.

Dans le cadre du grand débat public, le Conseil Municipal souhaite que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

-A l'origine, les premiers tronçons de l'A31 ont été largement financés par le Conseil Général de la Moselle. On ne peut pas faire payer une deuxième fois les Mosellans actuels, alors que leurs parents ont déjà payé hier.

-La saturation de l'A31 est accentuée par le trafic des poids lourds, caravanes et autres véhicules extérieurs au département. Les Mosellans qui utilisent l'A31 pour aller travailler n'ont pas à payer un tribut quotidien servant à écouler ces flux en transit.

.../...



-Initialement, l'écotaxe sur les poids lourds devait cofinancer les travaux de l'A31. Cela aurait permis de faire contribuer les véhicules étrangers au financement des infrastructures. En effet, avec leurs réservoirs qu'ils remplissent au Luxembourg, ceux-ci vont jusqu'en Espagne sans supporter aucune de nos taxes sur le carburant. Par démagogie, la ministre Ségolène ROYAL a hélas supprimé l'écotaxe. Toutefois, les Mosellans n'ont pas à en supporter les conséquences.

-L'abandon de l'écotaxe a fait suite aux manifestations violentes des « bonnets rouges » bretons. Or en Bretagne, toutes les autoroutes et voies rapides sont gratuites. Ce serait un comble que pour satisfaire des Bretons déjà privilégiés, on impose par contre-coup des péages aux Mosellans.

-La création d'une écotaxe régionale sur les poids lourds est la solution qui apporterait du financement, tout en dissuadant le transit international dans le sillon mosellan. L'Allemagne a une taxe de type (LKW Maut), qui entraîne un report du trafic en Lorraine et en Alsace ; il faut réagir en sens inverse.

Le Conseil Municipal,  
Le Maire entendu,

1°) affirme sa totale opposition à la création de péages sur les autoroutes existantes, en particulier sur l'A31 au Nord de Thionville.

2°) demande que les réflexions sus-mentionnées soient prises en compte.

Unanimité.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
BASSE-HAM, le 2 juillet 2015  
Le Maire :

